

HALL A
APPARTEMENT DE 4 PIECES
N°A402 AU 4ème étage

ENTREE	5.70 m ²
SEJOUR/CUISINE	30.06 m ²
CHAMBRE 1	15.54 m ²
CHAMBRE 2	10.02 m ²
CHAMBRE 3	11.16 m ²
WC	1.40 m ²
SDB	6.18 m ²
SDE	2.77 m ²
DGT.	4.76 m ²

SURFACE HABITABLE 87.59 m²

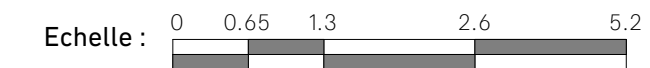
TERRASSE 1	8.32 m ²
TERRASSE 2	3.63 m ²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 99.54 m²

LEGENDE

AP	Allège pleine		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet Roulant		Réfrigérateur
GC	Garde-corps		Lave-linge
	Soffite / faux-plafonds		Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt		Cuisson
PL	Placard		TRI sélectif
			Retombée de poutre
	Fenetre		Porte-fenetre
	Oscillo-battant		Fixe

INDICE 0 OCTOBRE 2022



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

